

RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025



ÉDITO



En mars 2025, l'historien américain des sciences Robert Proctor indiquait « Nous entrons dans un âge d'or de l'ignorance ». Depuis, l'actualité et les sciences humaines, naturelles et économiques lui ont largement donné raison. Le principe est simple. Il consiste à nier des évidences pour mieux régner. Ils sont nombreux aujourd'hui dans le monde à purger des connaissances scientifiques, cultiver des clivages et baigner dans le populisme pour mieux servir leurs intérêts.

La transition écologique est au premier rang de ce triste spectacle. Mieux, elle y a décroché un très bon rôle. La fenêtre pour espérer tenir les objectifs de l'accord de Paris était devenue une lucarne. Elle est aujourd'hui une meurtrière. Et c'est bien la lutte contre le réchauffement climatique qui a l'arme sur la tempe. Et pourtant, renoncer et reléguer l'environnement au second plan est une faute lourde. Il est la condition du mieux-vivre ensemble.

Des preuves, nous pouvons vous en donner. A notre échelle, modeste mais motivée, des femmes et des hommes œuvrent au quotidien pour un développement durable et harmonieux de notre territoire. Ce rapport, ce sont les preuves de l'engagement porté par des élus, des agents et des partenaires qui pensent, travaillent et vivent ici. C'est aussi le moyen de valoriser des initiatives visant à améliorer, embellir, optimiser, simplifier la vie des uns et les projets des autres, mais toujours de manière responsable pour la planète.

Parcourir ces pages, c'est accepter de se balader : du restaurant universitaire aux rives du Sichon, jusqu'à Makénénié au Cameroun ; à vélo, en benne électrique ou en canoë ; depuis le cœur des bourgs de nos communes jusqu'au cours d'écoles, des toilettes à lombricompostage au magasin de producteurs locaux...

Bon voyage !

Caroline Bardot
Vice-présidente à la transition écologique et
énergétique de Vichy Communauté

SOMMAIRE

Édito.....	2
Sommaire.....	3
Introduction.....	5

I. ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE 8

Un Restaurant Universitaire repensé pour mieux servir.....	9
Un Restaurant Universitaire plus performant et durable	10
Sichon amont et voie du Tacot.....	11
Plan vélo.....	12

II. GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS 13

Accompagnement des agriculteurs aux changements de pratiques.....	14
Magasin de producteurs locaux.....	15
Plan local d'insertion par l'emploi pour retrouver durablement du travail.....	16
Coopération décentralisée : projet d'adduction d'eau potable à Makénéne au Cameroun	17
Prenons l'âge du bon côté.....	18
Village de la santé des jeunes.....	19
Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).....	20

III. INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 21

Agroécologie.....	22
L'espace naturel sensible de la boire des Carrés.....	23
L'espace naturel sensible de la Côte Saint-Amand.....	24
Sobriété énergétique des bâtiments	25
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).....	26
1 ^{ère} benne décarbonée électrique pour la collecte en porte-à-porte des déchets.....	27
Chantiers Photovoltaïques.....	28
Mise en service de la centrale solaire Vichy-Charmeil.....	29

Développement de la culture du risque.....	30
Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).....	31
Restauration de la zone humide des Bruyères à Mariol	32
Implantation de toilettes à lombricompostage au plan d'eau de Saint-Clément.....	33
Création d'un poste de communication, sensibilisation et animation de la gestion intégrée des eaux pluviales.....	34
Aménagement de la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés.....	35
Valorisation du Sichon en cœur urbain.....	36

IV. RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES 37

La politique de reconquête des centres bourgs.....	38
Service public de la rénovation de l'Habitat	39
Un développement urbain davantage en faveur de la sobriété foncière.....	40

V. RELEVER LE DÉFI DE L'EXEMPLARITÉ 41

Animation sur le dérèglement climatique à destination des scolaires.....	42
Faites de la Récup' 2025	43
Direction du Management et Ressources Humaines - Dématérialisation des actes.....	44
Sensibilisation à la laïcité	45
Utilisation des véhicules électriques pour les véhicules du pool	46
Vidéo interne pour sensibiliser aux modes de déplacements professionnels doux.....	47

INTRODUCTION



L'élaboration du rapport annuel de développement durable est une obligation réglementaire issue du Grenelle de l'environnement (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010), pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté chaque année en amont du débat d'orientations budgétaires. Le présent rapport fait état des actions engagées en réponse aux enjeux du développement durable. Il concerne à la fois les politiques mises en œuvre sur le territoire et les activités internes de la collectivité.

Ce document ne se veut pas un bilan d'activités exhaustif, mais une mise en lumière des contributions de la collectivité départementale aux 17 objectifs de développement durable, établis par les Nations-Unies. Les pictogrammes officiels qui les illustrent ponctuent ainsi le rapport.



Il interroge les actions mises en œuvre par l'agglomération au regard des cinq finalités du cadre de référence :

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport reflète le concept de développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, complété par la notion de « besoins essentiels » pour l'être humain (une part importante de la population mondiale a de grandes difficultés à les satisfaire) et la notion de préservation des ressources naturelles de notre planète qui ne sont pas inépuisables. Il est le fruit d'un travail conduit de manière transversale associant l'ensemble des directions de la collectivité.

Ce rapport s'articule autour des 4 défis du projet de territoire AGIR 2035 qui répondent globalement au cadre international de l'agenda 2030 de l'ONU et font naturellement écho à ceux du développement durable détaillés dans ce rapport.



Au niveau mondial

selon agenda-2030.fr



À Vichy Communauté

selon les quatre axes du projet AGIR 2035

I. ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE



II. GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS



III. INNOVER POUR ACCELERER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



IV. RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES



ACCROÎTRE NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Attirer, séduire, accueillir et ancrer les nouveaux habitants, les étudiants, les délégations sportives, les touristes, les entrepreneurs... : telles sont les ambitions de Vichy Communauté qui mise sur ses infrastructures, ses équipements, ses talents, ses réseaux et sa qualité de vie pour rester un territoire attachant, accueillant et attractif, où il fait bon vivre.

Accroître notre attractivité territoriale

- Mener une politique active et collective d'accueil des populations
- S'affirmer comme une destination sportive incontournable à l'échelle internationale
- Faire de Vichy Communauté un living lab territorial du numérique
- Renforcer la dynamique touristique en s'appuyant sur les patrimoines et les atouts de Vichy



UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE REPENSÉ POUR MIEUX SERVIR

Dans le cadre de la réorganisation des espaces du restaurant universitaire et dans une démarche visant à promouvoir une alimentation variée et équilibrée auprès des étudiants de Vichy Campus, un nouvel équipement de type «Bar à légumes» a été installé.

Les étudiants peuvent se servir librement parmi une sélection de légumes frais du jour, ainsi que des légumes de la veille soigneusement conservés par l'équipe de cuisine. Cette proposition permet de limiter le gaspillage alimentaire.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Sur l'année universitaire 2024/2025 :
66 738 passages d'étudiants au restaurant universitaire.

ET APRÈS ?

Permet de manger varié.
S'inscrit dans une démarche anti-gaspillage alimentaire.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Un projet tourné vers une alimentation durable (moins de déchets alimentaires) et solidaires (lutte contre la pauvreté étudiante).



UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE PLUS PERFORMANT ET DURABLE

En raison d'une fréquentation croissante du restaurant universitaire par les étudiants de Vichy Campus, des travaux de réorganisation ont été réalisés.

Modernisation des espaces et du matériel. Une nouvelle machine à laver la vaisselle a été installée.

- Elle produit sa propre eau chaude grâce à une pompe à chaleur.
- Elle génère moins de vapeur réduisant l'usage des hottes.
- Elle offre de meilleures conditions de travail aux agents.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Peut nettoyer plus de **900 couverts** par repas et par jour.

ET APRÈS ?

- Réduction de la consommation d'énergie.
- Amélioration des conditions de travail.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le restaurant universitaire renforce son engagement en faveur de l'environnement dans un contexte de maîtrise budgétaire.



SICHON AMONT ET VOIE DU TACOT

Vichy Communauté souhaite développer les liens entre le cœur urbain de l'agglomération et la Montagne bourbonnaise.

Pour cela, deux pistes de travail sont à l'étude :

- un grand itinéraire qui relierait Vichy/Cusset au sommet du Montoncel en remontant la Vallée du Sichon
- un travail de valorisation des vestiges de l'ancienne voie du tacot de la Montagne Bourbonnaise (cheminement, traversée d'un tunnel, reprise d'un viaduc...)



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Budget prévisionnel de l'opération : **2,5 millions** d'euros H.T., hors maîtrise d'œuvre.
- Un levé topographique sur la totalité des 50 kms concernés a été lancé pour un montant de **50 000 € H.T.**

ET APRÈS ?

Reprise et confortement des voies sélectionnées pour permettre le développement de l'itinérance

Sécuriser les ouvrages d'art existants - choisir et implanter les outils de valorisation.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Intégration dans le projet, en amont, de l'ensemble des enjeux environnementaux et si possible, valorisation Faune et Flore
- Création de modes doux de déplacement entre ville et campagne.



Ouverture de la « Boucle Nature »

2025 a encore vu s'étoffer le schéma cyclable communautaire. Ce schéma vise au report modal vers le vélo s'agissant des liaisons de courtes distances entre Vichy et les communes voisines. En 2025, la liaison Vichy/Billy est inaugurée en rive gauche de la rivière Allier.

Cette liaison «Nature» offre un compromis idéal entre le vélo ballade en famille déjà possible sur la via Allier et le vélo typé ultra sportif tel qu'il peut être pratiqué en Montagne bourbonnaise.

Itinéraire exclusivement réservé aux piétons et VVtistes.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- La Boucle Nature, c'est **13 km** de sentier à vocation sportive en bordure de rivière Allier.
- La Boucle Nature c'est « **zéro artificialisation** » des sols.

ET APRÈS ?

Fin 2026, la Via Allier actuellement aménagée jusqu'à Saint-Yorre sera prolongée jusqu'à Pont du Château dans le Puy de Dôme ouvrant ainsi la voie à la grande itinérance.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Ouverte depuis l'été 2025, la Boucle Nature traverse des zones particulièrement fragiles, notamment l'Espace Naturel Sensible de la Boire de Carrés nécessitant une attitude et un comportement adaptés des pratiquants. Soyez responsables





GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

Cultiver le bien vivre ensemble, c'est avant tout prendre soin et être attentif aux autres. Solidarité entre les générations et envers les plus fragiles, ouverture aux autres et épanouissement personnel à travers la culture ou le sport, accès aux soins et à la santé pour tous, alimentation saine et de qualité...

Garantir une meilleure qualité de vie passe par les actions suivantes :

- Être solidaire : coordonner une politique sociale ambitieuse avec les acteurs du territoire
- Promouvoir la culture et les activités de détente et de loisirs
- Développer et renforcer le Contrat Local de Santé, en veillant à réduire les inégalités territoriales et sociales
- Soutenir une production et une consommation locales, saines, durables et de qualité
- Développer une offre d'accueil et de loisirs intégrée et de qualité pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain



ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial) et d'un travail inter-services (GEMAPI et Agroécologie), il a été proposé de sensibiliser les agriculteurs à ces 2 thématiques dans les prochaines années. Une première phase d'identification des besoins avec les agriculteurs a été réalisée en 2025. En 2026 et 2027, il sera proposé des formations sur différentes thématiques :

- Pratiques alternatives aux produits phytosanitaires
- Comment entretenir mon cours d'eau ?
- Quel entretien des talus, bandes enherbées ?
- Ruissellement et risques inondations
- ...



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **14 agriculteurs** présents pour définir leurs besoins
- **7 formations** prévues pour les 2 prochaines années
- **1 support** en préparation sur les pratiques agroécologiques existantes dans le territoire de l'Allier

ET APRÈS ?

Des formations associées à des visites terrains seront proposées aux agriculteurs pour mettre en place des pratiques respectueuses de la ressource en eau et de la biodiversité.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le changement de pratiques agricoles permet d'avoir un impact positif sur l'environnement, l'économie agricole mais également sur la santé des consommateurs et le bien-être des agriculteurs.



MAGASIN DE PRODUCTEURS LOCAUX

Depuis Juin 2022, le PAT (Projet Alimentaire Territorial) a accompagné la création d'un collectif de producteurs afin de créer un point de vente collectif sur le territoire.

Les producteurs ont été accompagnés sur les aspects juridiques, réglementaires, sanitaires, la commercialisation, l'aménagement et la recherche de local dans l'optique de créer un magasin de producteurs. Le magasin vend des produits locaux, de qualité (bio, Haute Valeur Environnementale,...), sains et de saisons produits à moins de 90km de Vichy. Ils ont pu embaucher un salarié et réaliser des permanences à tour de rôle. Le projet a abouti en juin 2025.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **8 associés** + **38 dépôts-vendeurs** + **9 producteurs** en achat-revente + en recherche de nouveaux producteurs
- **1^{er} magasin de producteurs** sur le bassin vichyssois
- **1 emploi créé**

ET APRÈS ?

- Recherche de nouveaux associés et dépôts-vendeurs
- Partenariat avec les associations locales, la Structure Information Jeunesse (SIJ)... pour proposer des paniers de produits de qualité à des publics étudiants, précaires ...
- Possibilité de développer de nouveaux points de vente sur le territoire

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Promotion des produits locaux et approvisionnement à moins de 90km
- Synergie entre fermes (amendement de fumiers sur des parcelles en maraîchage ...)



PLAN LOCAL D'INSERTION PAR L'EMPLOI POUR RETROUVER DURABLEMENT DU TRAVAIL



L'insertion par l'activité économique est le dispositif le plus adapté pour ceux les plus éloignés de l'emploi. Vichy Communauté organise un programme qui permet, aux demandeurs d'emploi de plus de 12 mois, aux femmes isolés, jeunes de -26 ans sans ressources, aux personnes en situation de handicap, ou aux réfugiés (autorisés à travailler), de retrouver durablement du travail.

Grâce à un accompagnement individualisé à la fois social et professionnel, le parcours d'insertion peut s'inscrire durant 24 mois. Le modèle économique des structures de l'insertion par l'activité économique s'équilibre entre fonds propres fruit de la vente de prestations ou d'une production et subventions de l'état pour la partie salaire, du Conseil départemental et de Vichy Communauté.

Les trois chantiers financés par Vichy Communauté s'inscrivent dans le réemploi, le maraîchage bio, et la valorisation de matières récupérées.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Un peu plus de **200 salariés** sont intégrés dans les Chantiers d'insertion représentant 91 ETP, 50% sortent en emploi ou en formation- durée moyenne des parcours -de 12 mois. Au moins trois freins caractérisent ces demandeurs d'emploi de longue durée : le logement, la santé, la mobilité, la maîtrise de la langue, ou la garde d'enfants.

ET APRÈS ?

L'emploi durable est l'objectif premier des actions menées par le PLIE. Monter en compétence, se rendre mobile physiquement et psychologiquement, ouvrir le champ des possibles en construisant son projet professionnel autour de périodes d'immersion, redonner les codes du travail pour vivre de son travail.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Face à des personnes victimes d'accident de vie, la dimension humaine du Développement Durable prend tout son sens. Il s'agit de remettre ce public au cœur de leur projet professionnel, le rendant ainsi autonome et responsable de son parcours.



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MAKÉNÉNÉ AU CAMEROUN

Ce projet a pour but d'approvisionner plus de 20 000 habitants en eau potable et de créer à terme un véritable service public de l'eau et de l'assainissement dans cette ville qui en est dépourvue.

La communauté d'agglomération Vichy Communauté a souhaité dans le cadre de son projet de territoire 2020-2035 intégrer cette opération de solidarité décentralisée.

En effet, le projet de solidarité d'adduction à l'eau potable présenté par l'ONG Travaux Publics Sans Frontières pour la Commune de Makénééné étant parfaitement en phase avec les objectifs du projet de territoire de Vichy Communauté, celle-ci a décidé de collaborer dans le cadre des échanges Nord-Sud. La Commune de Makénééné et Vichy Communauté, ont décidé de s'unir et d'agir ensemble sous la forme d'une coopération décentralisée.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

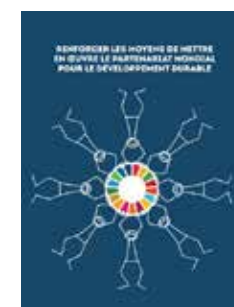
- Makénééné situé à 200 kms de Yaoundé compte **25 000 habitants**.
- Budget de la 1^{ère} phase : **266 548 €** dont un financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne de **186 583 €**.

ET APRÈS ?

Promouvant aussi l'égalité des genres et l'éducation à la citoyenneté ainsi qu'à la solidarité internationale, le projet adopte une approche complète pour améliorer les conditions de vie, favoriser la durabilité et promouvoir l'inclusion sociale, tout en se conformant aux principes des Objectifs de Développement Durable.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Il vise à fournir un meilleur accès à l'eau à la population de Makénééné, en harmonie avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) numéro 6. De plus, il s'attache à gérer de manière durable les ressources naturelles (ODD n°6 et 15).



PRENONS L'ÂGE DU BON CÔTÉ

Dans le cadre de son engagement en faveur de la santé des seniors, le Contrat Local de Santé (CLS) de Vichy Communauté et France Thermes lancent le programme national « Prenons l'âge du bon côté : Activité physique et alimentation », en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et l'Union des Gérontopôles de France.

Financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) de l'Allier, ce programme combine activité physique adaptée et conseils nutritionnels.

Au total, 12 séances collectives encadrées par des professionnels qualifiés : diététiciennes, enseignants en activité physique adaptée et fil rouge.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Public visé : personnes de 60 ans et plus
- Durée : **12 séances** sur 12 semaines
- Nombre de participants : **15 personnes** par groupe
- Montant de la subvention CFPPA : **10766 €**

ET APRÈS ?

Reconduction prévue en 2026 : le succès du programme permettra sa poursuite et son élargissement l'an prochain.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

En promouvant une alimentation saine, équilibrée et locale, il encourage des choix favorables à la fois à la santé et à la planète. L'association de l'activité physique régulière et de comportements nutritionnels responsables contribue à la préservation du capital santé, à la réduction des maladies chroniques et à la limitation de l'impact environnemental lié à nos modes de vie.



VILLAGE DE LA SANTÉ DES JEUNES



Porté par le CLS de Vichy Communauté et Addictions France, le Village de la santé des jeunes s'est tenu à Vichy en 2025, à l'initiative de plusieurs partenaires institutionnels, associatifs et éducatifs du territoire. Cet événement visait à sensibiliser les jeunes à une approche globale de leur santé, en abordant les thématiques du bien-être physique, mental et social.

Tout au long de la journée, des ateliers interactifs, des stands d'information et des animations pédagogiques ont permis d'aborder des sujets tels que l'alimentation, la santé mentale, la prévention des addictions, la sexualité, ou encore l'activité physique.

CHIFFRES CLÉS 2025 :

- L'édition 2025 a rassemblé près de **500 jeunes participants**, issus de différents établissements scolaires et structures jeunesse du bassin de Vichy.
- Plus de **25 partenaires** se sont mobilisés pour animer une trentaine d'ateliers, mêlant échanges, jeux éducatifs et démonstrations pratiques.

ET APRÈS ?

À la suite de cet événement, plusieurs établissements ont exprimé le souhait de poursuivre la dynamique engagée, notamment à travers des interventions régulières de prévention et de promotion de la santé. Des partenariats pérennes se sont développés entre les structures participantes, renforçant ainsi le maillage territorial autour de la santé des jeunes.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le Village de la santé des jeunes s'inscrit pleinement dans la logique du développement durable, à travers son impact social, éducatif et environnemental. En favorisant l'accès équitable à l'information, la participation active des jeunes et la prévention des inégalités de santé, le projet contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD 3 et 4)



SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)



Portées par le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Vichy Communauté, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2025 se sont déroulées du 6 au 19 octobre, mobilisant de nombreux acteurs du social, du médico-social, de la santé, de l'éducation et du monde associatif.

L'édition 2025, placée sous le thème national « Pour notre santé mentale, réparons le lien social », a proposé une série d'événements : conférences, ateliers participatifs, projections-débats et actions de sensibilisation dans les structures locales. L'objectif : favoriser la compréhension des enjeux de santé mentale, lutter contre les stéréotypes et promouvoir le bien-être psychique de tous.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Sur l'ensemble du territoire communautaire, les SISM ont réuni près de **700 participants**, dont des jeunes, des familles, des professionnels et des élus. Plus de **20 partenaires** se sont impliqués dans l'organisation d'une **quinzaine d'actions** portées par des structures variées (centres sociaux, établissements médico-sociaux, associations, collectivités).

ET APRÈS ?

Les SISM sont organisées chaque année et cette édition a permis de consolider les partenariats et les pratiques. Cette continuité permet de renforcer la coopération interinstitutionnelle et de faire de la santé mentale un enjeu durable pour le territoire de Vichy Communauté.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Les SISM s'inscrivent pleinement dans une approche de développement durable, en agissant sur le pilier social du bien-être, de la solidarité et de la lutte contre les inégalités. En promouvant la santé mentale, l'écoute, la prévention et l'inclusion des personnes en souffrance psychique, l'événement contribue directement à l'Objectif de Développement Durable n°3 : "Bonne santé et bien-être". Les actions menées valorisent également la citoyenneté, la participation communautaire et la cohésion territoriale, conditions essentielles d'un développement harmonieux et durable.





INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'urgence climatique est une réalité incontestable aujourd'hui.
Vichy Communauté veut agir, de manière réelle et concrète, à son niveau pour lutter contre les conséquences de ce changement climatique notamment à travers une politique forte en faveur de la décarbonation afin de réduire l'empreinte carbone du territoire d'ici 2035, une bonne gestion de la ressource en eau, l'économie circulaire et les mobilités durables et décarbonées.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Contribuer concrètement à la lutte contre le changement climatique à travers une bonne gestion de la ressource en eau et une action concrète en faveur de la transition énergétique, de l'économie circulaire et des mobilités durables.



AGROÉCOLOGIE

Pour répondre aux objectifs de son Plan décarbonation, Vichy Communauté accompagne les changements de pratiques agricoles. Restaurer ou maintenir une haie, planter des arbres dans une parcelle et y associer des cultures ou de l'élevage, valoriser sa production en circuits de proximité en maîtrisant ses consommations (carburant, eau, intrants) ou encore bâtir un projet de ferme collective, sont autant d'actions agroécologiques pour réduire son empreinte écologique et mieux s'adapter au changement climatique.

Réduire, maîtriser, être autonome : c'est ce qu'il ressort principalement de l'enquête agroécologique de 2024-2025 sur le territoire. Le support à paraître début 2026 englobe également l'action publique en matière d'environnement pour accompagner les agriculteurs.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **21 fiches-actions** et le double d'entretiens avec les acteurs du monde agricole et naturaliste
- **1 photographe** avec drone et **1 illustrateur** impliqués dans le support

ET APRÈS ?

Le support a vocation à rendre visible et lisible les actions agroécologiques comme autant de bonnes pratiques en lien avec le Projet Alimentaire Territorial. Au-delà, la collectivité pourrait tirer partie de cette connaissance pour concevoir et décliner un dispositif de soutien.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Soutenir les bonnes pratiques contribue à la restauration de la biodiversité et à la maîtrise des consommations d'énergie, d'eau et donc à la préservation des ressources. Ces actions valorisent la production agricole locale.



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA BOIRE DES CARRÉS

L'espace naturel sensible de la Boire des Carrés, en bord d'Allier est géré avec la LPO AuRA. Le programme de 3 ans s'est terminé en 2025. Principalement, la LPO et Vichy Communauté ont mobilisé les moyens pour davantage sensibiliser la population face aux incivilités. Une coordination est désormais en place (OFB, gardes particuliers, garde de pêche...).

Les orages de juin particulièrement violents ont abattu plusieurs arbres de grande envergure, nécessitant des travaux supplémentaires avec le concours de la commune de St Rémy-en-Rollat. Ces aléas s'accroissent.

Une meilleure concertation avec DGAC et DDT, a permis d'ajuster les coupes nécessaires au maintien de la sécurité aéronautique tout en préservant la Héronnière.

Enfin, le pâturage ovin tournant s'est prolongé jusqu'à fin octobre, en raison d'une bonne repousse cette année.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **9 panneaux** pédagogiques entièrement renouvelés pour les 2 sentiers de découverte : Héronnière et Tour de la Boire.
- **32 réponses** reçues au questionnaire en ligne de la LPO (connaissance et satisfaction des visiteurs)
- **3 réunions** avec l'Etat : coupes de l'aviation civile sur DPF

ET APRÈS ?

Nouveau programme de 3 ans (2026-2028) en recherchant un plus large soutien financier du Département dans le cadre de sa politique E.N.S. : pas de fond FEDER pour cette prochaine programmation.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

L'un des objectifs sera de dépolluer la prairie des hydrocarbures identifiés par le diagnostic conduit par le bureau d'études AMETEN. Et donc de trouver les financements nécessaires à hauteur de 250 000 €.



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA CÔTE SAINT-AMAND

Les 85 ha de l'espace naturel sensible de la Côte Saint-Amand sont accessibles sur les coteaux d'Abrest depuis le panorama des Hurlevents (Le Vernet). Cette année, le CEN Allier, gestionnaire, a opéré plusieurs suivis scientifiques : rhopalocères - dont l'azuré du serpolet (*Phengaris arion*) - et autres espèces thermophiles tels que les reptiles. Ces données alimentent le réseau de la trame thermophile Auvergne-Rhône-Alpes. Le CEN Auvergne a réalisé de nouvelles greffes dans le verger créé en 2023 au bas des coteaux. La collectivité a racheté par préemption, d'anciens vergers qui agrandiront opportunément celui créé.

Les clôtures des parcs ovins ont été entièrement renouvelées, par moitiés : dès l'hiver 2024-2025 puis fin 2025, pour respecter les périodes de nidification.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **12 cerisiers** plantés de variété locale ancienne "cerise noire"
- **1,4 km de clôture** de parc ovin renouvelé
- **1 mois** de plus sur site pour les 60 brebis (forte repousse automnale)

ET APRÈS ?

- Restauration des vergers acquis en 2025
- Solliciter les propriétaires pour garantir les accès aux pelouses disséminées sur le coteau et entretenues par le CEN Allier (milieux ouverts)
- Sensibilisation de publics éloignés de l'environnement

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Maintien de milieux ouverts ou semi-ouverts thermophiles par écopâturage. Sensibilisation des scolaires accueillis sur site. Mobilier bois non traité, calendrier et engins de chantier adaptés aux exigences du site.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Cela fait 3 ans que la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique est en place au sein des bâtiments de Vichy Communauté.

Sur le plan technique, les mesures prises comprenant la transition vers l'éclairage LED dans l'ensemble des bâtiments, l'amélioration de la régulation des équipements de chauffage, la surveillance et l'optimisation des consommations énergétiques, ainsi que divers travaux d'isolation.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Pour Vichy Communauté, la consommation gaz a atteint 7.9 GWh contre 11 GWh en 2022, représentant une **réduction de plus de 20%**.

ET APRÈS ?

Poursuivre l'ensemble des efforts de sobriété énergétique.



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)



Le PLPDMA concourt à la mise en œuvre des objectifs nationaux de prévention, de réduction et de gestion des déchets. Il doit être compatible avec le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD), le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), ainsi qu'avec les objectifs et les règles générales du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le déploiement du plan d'actions devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés. Les actions sont réparties autour de 8 axes thématiques.

1. Encourager l'Éco-Exemplarité.
2. S'appuyer sur des partenaires économiques pour favoriser la prévention des déchets.
3. Lutter contre le gaspillage alimentaire.
4. Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets.
5. Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.
6. Sensibiliser les acteurs et favoriser la lisibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets.
7. Augmenter la durée de vie des produits.
8. Communiquer sur la prévention des déchets.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Durée : **6 ans**
- Objectifs:
 - **15% de DMA** produits entre 2010 et 2031
 - **50 % d'enfouissement** de DMA d'ici 2031
- **24 actions** autour de 8 axes thématiques

ET APRÈS ?

Bilan annuel, mise à jour des indicateurs de suivi et présentation à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi en octobre 2026.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le principe de prévention vise à diminuer la production de déchets des ménages et à diminuer la nocivité des déchets en limitant l'utilisation de composés nocifs lors de la création des produits destinés aux consommateurs.



1^{ÈRE} BENNE DÉCARBONÉE ÉLECTRIQUE POUR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS



Dans le cadre du marché public qui lie Vichy Communauté à son prestataire, ce dernier avait indiqué qu'il s'engagerait à mettre en place une Benne à Ordures Ménagères (BOM) électrique à l'automne 2025.

Après avoir installé une borne de recharge prévue à cet effet, la BOM a été livrée en octobre 2025 et tourne désormais sur le territoire de Vichy Communauté.

Les bénéfices sont nombreux :

- moins de bruit pour les usagers,
- confort auditif pour les agents de collecte qui passent plusieurs heures par jour derrière la benne,
- meilleure empreinte carbone.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Ce véhicule de **26 tonnes de PTAC** bénéficie d'une charge utile de près de **11 tonnes** de déchets ménagers et de plus de **5 tonnes** d'emballages.
- La base Empreinte de l'ADEME précise un facteur d'émission global de 0.06 kg CO2 par kWh

ET APRÈS ?

L'objectif est de faire un retour d'expérience pertinent afin de fiabiliser le recours à ce type d'équipement et de le déployer conformément au plan de décarbonation validé par Vichy Communauté.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La carburation électrique n'émet aucune émission de bruit et aucune émission sonore permettant de prendre en compte le milieu urbain et les usagers du territoire



CHANTIERS PHOTOVOLTAÏQUES

Après l'étude photovoltaïque éditée en fin 2023, Vichy Communauté a démarré son programme d'investissement pour la solarisation des toitures de certains bâtiments.

Après l'Usine des eaux usées du Bel Air en 2024 c'est au tour du Conservatoire de Musique de Cusset, du Vestiaire Sud de voir leurs toitures solarisées, tandis que la réfection des ombrières du Stade Aquatique a été réalisée.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

350 000€ de travaux en 2025 pour le photovoltaïque pour une puissance totale de **350 kWc.**

ET APRÈS ?

L'Agglomération continuera le déploiement des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments communautaires, notamment sur l'usine d'eau potable de Vichy en début 2026.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Recyclage complet des panneaux solaires du Stade Aquatique via la société SOREN.
- Réduction de la consommation électrique des bâtiments.



MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE SOLAIRE VICHY-CHARMEIL

Après un chantier d'un an démarré à l'automne 2023, l'année 2025 marque l'aboutissement du projet de centrale photovoltaïque de Vichy-Charmeil, avec le raccordement et la mise en production du parc.

Implantée sur des délaissés aéroportuaires, la centrale produit désormais de l'électricité pour l'équivalent en consommation électrique d'environ 10.000 personnes.

L'installation a été financée par Vichy Communauté (40%) et l'entreprise URBASOLAR (60%), via la société de projet dédiée «URBA 268».



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **21 GWh/an**
- **16 MWc** installés
- **30 000 modules** photovoltaïques

ET APRÈS ?

La durée d'exploitation du parc solaire est fixée à 30 ans.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Le projet permet au territoire de bénéficier de retombées économiques, de valoriser des terrains délaissés, de relocaliser une production d'électricité décarbonée, tout en préservant le cadre de vie de ses habitants.



DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU RISQUE

Le territoire de Vichy Communauté est soumis à de nombreux risques de différentes natures : risques naturels (inondations, canicules, etc.), risques technologiques ou anthropiques. Pour réduire sa vulnérabilité, c'est-à-dire développer sa capacité à surmonter ces crises, Vichy Communauté s'appuie notamment sur deux axes : la mise en place d'outils de gestion de crise et la sensibilisation. Il s'agit ainsi de développer une véritable culture du risque à la fois chez les acteurs institutionnels, mais aussi chez les habitants.

Dans le cadre du Plan d'Etudes Préalables (PEP) au Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), Vichy Communauté a développé des outils de sensibilisation à destination des mairies et du grand public :

- les Documents d'Informations Communales sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- des vidéos sur le risque d'inondation
- un quizz d'auto-évaluation de vos connaissances sur le risque inondation
- une exposition, numérique et physique,
- un escape game pour les enfants de 7 à 77 ans sur les bons comportements à suivre en cas de crue



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **1 modèle de DICRIM** envoyé aux 39 communes
- **7 vidéos** sur le risque inondation sur territoire
- **30 questions** pour le quizz
- **5 panneaux** pour une exposition sur le risque d'inondation
- **3 exercices test** pour l'escape game

ET APRÈS ?

Création d'une webserie à partir des vidéos, diffusion du quizz et l'exposition numérique, exposition itinérante en mairies, animation de l'escape game auprès des scolaires pour sensibiliser les plus jeunes.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La sensibilisation, l'information, la création et le maintien d'une culture du risque sont des leviers efficaces pour réduire la vulnérabilité de tous face au changement climatique.



MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)



Des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ont été mises en place dans le cadre du contrat territorial des affluents de l'Allier, dont l'objectif est la préservation de la ressource en eau. Il s'agit de développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement portant par exemple sur les cultures ou les prairies. Sur les milieux humides, les enjeux sont de lutter contre les sources de pollutions agricoles (produits phytosanitaires), d'éviter la fermeture du milieu ainsi que l'assèchement des zones humides.

L'objectif de la MAEC est d'améliorer les pratiques afin de préserver la ressource en eau (qualité et quantité) ainsi que les habitats humides.

L'exploitant met ainsi un entretien spécifique en place : pâturage extensif, broyage, fauche, pas d'engrais minéral ni organique (fumier).



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **17 agriculteurs** ont contractualisé des MAEC
- **380 ha** engagés en MAEC biodiversité et eau
- **250 000 €** pour 5 ans (50 000 euros par an)

ET APRÈS ?

Les agriculteurs s'engagent pour une durée de 5 ans. Ces changements de pratiques peuvent provoquer une évolution et une prise de conscience pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement, pour la préservation des milieux, et amélioration de la qualité et quantité d'eau.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Réduire le recours aux produits phytosanitaires, favoriser le maintien de prairies naturelles sont des leviers d'atténuation du changement climatique grâce aux émissions de GES évitées ou encore grâce au stockage du carbone dans les sols et la végétation.



RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DES BRUYÈRES À MARIOL

Les zones humides abritent environ 25 % de la biodiversité française, mais comptent parmi les habitats naturels qui ont le plus régressé (-67 % au XX^e siècle). Vichy Communauté s'est engagée dans le cadre d'un contrat territorial à mettre en œuvre des actions de préservation et de restauration de ces milieux.

Compte tenu de l'intérêt de la zone humide des Bruyères à Mariol, Vichy communauté a engagé la réalisation d'inventaires naturalistes et d'études de diagnostic afin de déterminer les enjeux, les objectifs de gestion ainsi que les travaux nécessaires afin de restituer à cette zone humide son bon fonctionnement hydraulique et écologique. Cette étude réalisée en 2025 par la Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne a permis de confirmer la forte valeur écologique du site avec la présence du triton alpestre et de la salamandre tachetée mais que des travaux de restauration des mares doivent avoir lieu dès l'hiver 2025-2026.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Superficie d'environ **4 000 m²**
- Inventaire faunistique :
 - 36** espèces d'oiseaux
 - 20** espèces de papillons
 - 13** espèces de libellules
 - 6** espèces d'amphibiens

ET APRÈS ?

Une fois les travaux de restauration des mares réalisés, dès le début d'année 2026, un cheminement va être créé et une passerelle en bois permettra de traverser une des zones en eau. Ce sentier à vocation pédagogique sera l'occasion d'accueillir et de sensibiliser le grand public mais également les scolaires à l'intérêt de préserver ces milieux humides.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

En plus de leur fort intérêt écologique, restaurer les fonctionnalités des zones humides permet de contribuer à stocker une eau de bonne qualité en période hivernale pour la restituer au milieu naturel en période estivale.



IMPLANTATION DE TOILETTES À LOMBRICOMPOSTAGE AU PLAN D'EAU DE SAINT-CLÉMENT

Une cabine de toilettes à lombricompostage a été installée au Plan d'eau de Saint-Clément, elle rejoint les 2 cabines déjà présentes sur le site.

Celle-ci est autonome et fonctionne sans eau ni électricité. Les matières solides sont traitées par des lombrics alors que les urines sont récupérées dans une cuve dans le but d'être valorisées. Une partie de la cabine est dédiée au compostage des déchets du snack.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **10 000 passages** par an
- **150 000 litres** d'eau et **2 500 kWh** d'électricité économisés par an

ET APRÈS ?

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, des actions de sensibilisation auprès des usagers seront menées.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Un sanitaire sans eau ni énergie qui transforme les déchets en ressources : une transition écologique concrète.



CRÉATION D'UN POSTE DE COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET ANIMATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

La gestion intégrée des eaux pluviales répond à un objectif du projet d'agglomération AGIR 2035 pour rendre le territoire perméable. Si déjà bon nombre de projets prennent en compte l'infiltration des eaux à la parcelle, il est aujourd'hui impératif de structurer les projets pour monter en puissance. Face au défi du changement climatique, il convient d'adapter notre territoire aux pluies toujours plus intenses, notamment en été.

Le poste se déploie autour de 4 actions :

- La communication technique avec la création de guides et d'outils adaptés à notre territoire ;
- L'accompagnement des gestionnaires de projets privés et publiques ;
- La communication externe avec des interventions auprès des élus, des professionnels et des propriétaires ;
- La communication interne auprès des différentes directions concernées au sein de Vichy communauté



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Création du poste au 4^e trimestre et lancement de l'action 1 avec la création de guides techniques spécifiquement adaptés à notre territoire.

ET APRÈS ?

Poursuite du projet par le développement des 3 actions suivantes et évaluation du dispositif par l'estimation des surfaces désimperméabilisées et déconnectées des réseaux.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La déconnection des surfaces imperméabilisées aux réseaux d'eau pluviale permet une meilleure préservation de la ressource en eau, limite le recours aux infrastructures lourdes générant beaucoup de gaz à effet de serre.



AMÉNAGEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

Cette opération avait pour objectif d'équilibrer le développement du territoire le long de l'axe de la rivière Allier au nord et au sud du lac d'Allier à Vichy.

Pour Saint Germain des Fossés, 2 phases de travaux étaient prévues :

- aménagement d'anciennes carrières de granulats en plans d'eau dédiés à la pêche et aux activités nautiques et terrestres. Cette phase est terminée.
- restauration d'anciens bâtiments en gîtes, sanitaires publics et espaces ouverts de petite restauration. Cette phase est achevée cette année.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **1** zone nautique,
- **1** zone pêche,
- **1** zone services publics (Hébergements, petite restauration, stockage de matériels, parkings, accueil de campings car...)
- Le budget global atteint **3,8 millions €**.

ET APRÈS ?

Transfert des installations et des ouvrages à la commune de Saint Germain des Fossés qui assurera la gestion des plans d'eau et des espaces bâtis.

Réflexions autour d'un hangar photovoltaïque, en rénovation d'un ancien hangar agricole.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Valorisation d'anciennes carrières (plans d'eau), sans usage ; prise en compte et préservation du patrimoine naturel présent ;
- Développement d'activités nature de proximité (promenades, pêche, nautisme...)
- Canalisation du public, mise en place d'ombrières photovoltaïques.

En 2021, Vichy Communauté a décidé d'accompagner les communes de Saint Yorre et de Saint Germain des Fossés pour la création de deux bases de loisirs à proximité de la rivière Allier.



VALORISATION DU SICHON EN CŒUR URBAIN

La rivière Sichon, dans sa traversée des communes de Cusset et de Vichy, est encastrée dans des berges et un lit en béton réalisés au début des années 1960.

Dans sa quasi totalité, cette rivière, appartient aux riverains, particuliers ou entreprises. Afin de garantir la sécurité des habitants en raison du risque inondation, de restaurer leur cadre de vie et de renaturer ces espaces bétonnés, Vichy Communauté souhaite devenir propriétaire de ces berges.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

Mise en oeuvre d'une Déclaration d'Utilité Publique.
Négociation foncière avec plus de 650 propriétaires / co-propriétaires des berges.
Lancement du bornage et du découpage des parcelles, transmission des dossiers au service du Cadastre pour la mise en place de la nouvelle numérotation.

ET APRÈS ?

À l'issue des négociations foncières, une procédure d'expropriation sera portée pour permettre à Vichy Communauté d'être pleinement propriétaire des berges.

Les travaux de démolition et de confortement seront menés pour répondre aux objectifs assignés à ce projet.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

- Gestion du risque inondation
- Renaturation, restauration de la continuité écologique
- Gestion d'îlots thermophiles urbains
- Création d'espaces de déplacements en modes doux





RECONQUÉRIR NOS CŒURS DE BOURGS ET DE VILLES

La redynamisation des centres anciens constitue, depuis plusieurs années, un des axes forts et prioritaires de la stratégie urbaine de Vichy Communauté. Il s'agit d'un véritable défi collectif qui nécessite d'intervenir à plusieurs échelles, du centre à la périphérie, et interroge la vie sociale, civique, économique et culturelle de nos communes de par le rôle structurant et la diversité des fonctions assurées par nos cœurs de villes, bourgs et villages.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Agir concrètement sur l'habitat, les conditions d'accessibilité et de circulation, les commerces, les loisirs, la qualité des espaces publics des centres-bourgs et centres-villes, au cœur de la vie des habitants du territoire.

LA POLITIQUE DE RECONQUÊTE DES CENTRES BOURGS



L'agglomération accompagne 21 communes dans leur politique de reconquête de leurs centres bourgs en accompagnant des projets autour de la vitalité (commerces, services, équipements touristiques...) du cadre de vie et de l'habitat



CHIFFRES CLÉS 2025 :

21 communes signataires d'un contrat
6.5 Millions d'Euros engagés par Vichy Communauté sur la durée des contrats
45 Millions d'investissement public sur cette thématique

ET APRÈS ?

Poursuite du programme jusqu'en 2027.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Cette politique permet à la fois de revitaliser les centres bourgs, de réduire l'étalement urbain, de renforcer le commerce local et d'améliorer la cohésion sociale



SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



Créée il y a 11 ans, la Maison de l'Habitat permet d'accompagner gratuitement tous les habitants et les professionnels de l'Agglomération en matière de rénovation, construction ou achat d'un logement, investissement locatif, renseignements divers concernant l'habitat. Elle a d'ailleurs été labellisée Espace Conseil France Renov et le service habitat reconnu « Mon Accompagnateur Renov ». Grâce aux OPAH ce sont plus de 1000 logements qui ont été rénovés sur le territoire depuis 11 ans.

Afin de poursuivre et amplifier la dynamique territoriale, lutter contre la vacance, l'habitat indigne, la précarité énergétique, offrir des biens abordables, adaptés et de qualité, Vichy Communauté a signé en 2025 une convention PIG Pacte territorial France Renov pour une période de 5 ans ainsi qu'une nouvelle OPAH de renouvellement urbain à Vichy et Cusset.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **8000 appels** reçus
- **5770 informations**
- **635 conseils** personnalisés
- **2115 orientations** vers d'autres services /structures
- **138 dossiers** rénovation déposés à l'ANAH
- **707 accompagnements** numériques

ET APRÈS ?

Répondre aux objectifs du Pacte Territorial et de l'OPAH de renouvellement urbain en mobilisant les ménages et publics « prioritaires » ainsi que les professionnels de l'immobilier et du bâtiment, les financeurs (banques, courtiers, partenaires, caisses d'avance, caisses de retraite), les CCAS...

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Continuer à soutenir les actions sociales en accompagnant les ménages modestes, les actions environnementales en aidant à la rénovation énergétique et à la sortie de vacance et enfin économique en lien avec les aides aux travaux.



UN DÉVELOPPEMENT URBAIN D'AVANTAGE EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE.....



Le marché de l'occasion a de beaux jours devant lui, y compris dans le domaine de l'aménagement du territoire !

Notre agglomération regorge de fonciers endormis (locaux vacants : maisons, commerces, bureaux...) qui ne demandent qu'à retrouver une seconde vie. C'est ce que nous avons cherché à identifier à travers l'étude confiée au bureau d'études Algoe et Urban Eco : repérer le potentiel foncier valorisable afin de protéger notre ressource en eau, nos terres agricoles, ces sols essentiels à notre santé.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **712 ha** à optimiser pour l'habitat dont 112 ha en dents creuses et 597 ha en densification
- **58 ha** de potentiel sans contrainte en zone d'activités économiques
- **55 ha** de potentiel en renaturation

ET APRÈS ?

Après avoir repéré notre potentiel foncier, il faut ensuite le faire connaître aux professionnels de l'immobilier (aménageurs, investisseurs) en mettant en œuvre un observatoire foncier.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

L'optimisation foncière contribue au développement durable en favorisant une utilisation plus efficace de l'espace. Elle permet ainsi de préserver l'environnement tout en répondant aux besoins du territoire.





RELEVER LE DÉFI DE L'EXEMPLARITÉ

Vichy Communauté met en place des démarches structurées pour une meilleure responsabilité collective. Ces démarches concernent l'ensemble de nos activités en tant qu'employeur : nos achats, nos ressources humaines, nos déplacements... Concrètement, l'agglomération redouble d'effort pour accélérer la décarbonation des services publics. L'engagement en faveur de la durabilité et de la réduction de l'empreinte carbone est devenu une priorité, reflétant ainsi la détermination à construire un avenir plus vert et plus responsable pour l'établissement.

Relever le défi de l'exemplarité

Economie d'énergie, consommation responsable, politique d'achat vertueuse ou encore sobriété digitale font partie des pratiques de Vichy Communauté.



ANIMATION SUR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE À DESTINATION DES SCOLAIRES



Vichy Communauté a lancé en janvier 2025 une nouvelle animation à destination des élèves de cycle 3 des écoles du territoire. L'objectif : sensibiliser les plus jeunes aux causes et aux effets du dérèglement climatique, et trouver ensemble des solutions pour l'atténuer et s'y adapter au mieux.

Créée de A à Z et animée par l'association bourbonnaise «Cap Tronçais», l'animation a été dispensée dans 10 écoles de Vichy Communauté (3 séances par classe). réparties sur l'ensemble du territoire. Parmi les nombreuses activités proposées, les enfants ont pu bénéficier d'une séance en extérieur pour redécouvrir leur environnement proche. Ils ont aussi été mis à contribution avec la réalisation de mesures quotidiennes à l'aide d'une station météo installée dans la cour d'école.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **220 élèves** bénéficiaires de l'animation
- **10 établissements** scolaires dans 10 communes différentes (Cusset, Le-Mayet-de-Montagne, Vichy, Abrest, Le Vernet, St-Rémy-en-Rollat, Arfeuilles, St-Pont, Espinasse-Vozelle, Billy)
- Taux de satisfaction chez les élèves : **94%**

ET APRÈS ?

La dernière séance a donné lieu à la production d'une œuvre collective en classe. L'ensemble des œuvres ont été exposées durant la «Faites de la Récup'» 2025 à la Recyclerie.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Chaque enfant a été invité à se questionner, à exercer son esprit critique sur la thématique du dérèglement climatique et ses enjeux.



FAITES DE LA RÉCUP' 2025

La dixième édition de la Faites de la Récup' s'est tenue à la Recyclerie (Cusset), en partenariat avec l'association SIEL. Cet événement dédié à la promotion du recyclage et du réemploi comprenait également des visites guidées d'installations communautaires liées à la gestion des déchets (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de GAIA, Recyclerie et déchèterie communautaire).

Les visiteurs ont pu participer (gratuitement) à de nombreux ateliers, démonstrations, jeux... et échanger avec des professionnels et des citoyens engagés pour une meilleure gestion de nos déchets.

Vichy Communauté proposait cette année un jeu sur le tri des déchets en réalité virtuelle, ainsi qu'une animation sur le compostage.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Environ **650 visiteurs**
- **20 stands**
- **30 ateliers**
- **1 espace jeux**
- **2 visites guidées**

ET APRÈS ?

La sensibilisation aux gestes de tri et au devenir de nos déchets ménagers continue en 2026 avec des animations auprès des scolaires des communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La Faites de la Récup' permet de sensibiliser le grand public à l'importance de mieux consommer pour limiter nos émissions de GES et l'épuisement des ressources.



La dématérialisation des actes RH via le parapheur électronique FAST Parapheur.

Cette solution permet une signature numérique sécurisée des documents RH (contrats, arrêtés, décisions, etc.), facilitant leur traitement, leur archivage et leur traçabilité.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Environ **2000 actes RH dématérialisés** depuis le lancement.

ET APRÈS ?

Extension prévue à d'autres services et collectivités.

Sensibilisation et formation des agents à l'usage du parapheur numérique.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

La dématérialisation contribue à la réduction de l'empreinte carbone en limitant l'usage du papier et les impressions. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de modernisation écoresponsable de l'établissement.



SENSIBILISATION À LA LAÏCITÉ

Dans le cadre de ses engagements en matière de valeurs républicaines et de cohésion sociale, l'État souhaite que l'ensemble des agents publics aient bénéficié d'une sensibilisation à la laïcité avant le 31 décembre 2025.

Si le CNFPT a déployé des sessions à distance pour répondre à cet objectif national, Vichy Communauté a souhaité aller plus loin en proposant un accompagnement personnalisé de ses agents.

En complément des formations en ligne, la collectivité a organisé plusieurs sessions en présentiel afin de permettre aux agents éloignés de l'outil informatique de suivre cette formation dans des conditions collectives, favorisant l'échange, la participation et une meilleure compréhension des enjeux liés à la laïcité dans le service public.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- **361 agents** positionnés sur cette sensibilisation.
- **9 sessions** de formation organisées par le CNFPT entre janvier et décembre en visio
- **9 sessions** de formation organisées par le service formation en salle commune ou au coeur des services
- Durée moyenne de la formation : **3 heures**.

ET APRÈS ?

Intégration d'un module de sensibilisation à la laïcité dans le parcours d'accueil des nouveaux agents.

Mise à disposition de ressources pédagogiques internes.

Suivi des retours des agents pour améliorer les prochaines sessions.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Cette action participe au pilier social du développement durable, en favorisant le vivre-ensemble, la prévention des discriminations et le respect des droits fondamentaux.



UTILISATION DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LES VÉHICULES DU POOL

Deux véhicules électriques ont été achetés en 2025 et un véhicule hybride.

Un mail a été envoyé à tous les agents pour leur rappeler qu'il fallait privilégier l'utilisation des véhicules électriques plutôt que les véhicules thermiques.

Réduire l'empreinte carbone de ses trajets professionnels est un engagement nécessaire pour faciliter la transition énergétique et écologique de Vichy Communauté.



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Sur l'ensemble de leur cycle de vie (fabrication, usage, recyclage), les voitures électriques émettent en moyenne **2 à 6 fois moins de CO2** qu'un modèle essence équivalent.
- **80 %** des composants des batteries lithium sont déjà recyclables.
- Environ **3 € pour 100 km** parcourus en véhicule électrique.

ET APRÈS ?

L'objectif est de remplacer les véhicules thermiques par des véhicules électriques au fur et à mesure des changements de véhicules.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance énergétique et améliorer la qualité de l'air en milieu urbain : c'est tout l'enjeu du développement des véhicules propres.



VIDÉO INTERNE POUR SENSIBILISER AUX MODES DE DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DOUX

Dans le cadre de la continuité du plan d'actions "écogestes" créé par un groupe de travail composé d'agents communautaires multi-services, il s'agissait pour cette action, de produire un support entièrement réalisé en interne pour favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, sur les trajets professionnels : choix de produire une vidéo, travail sur le scénario, mise en place des aspects techniques et organisationnels, tournage et montage...

Le groupe s'est constitué fin 2023 et se réunit plusieurs fois chaque année, pour mettre en œuvre des actions concrètes (thématiques-cibles : déchets, mobilités, numérique, alimentation, achats, énergies, eau, bâtiments).



CHIFFRES CLÉS 2025 :

- Vidéo de 2 minutes, avec 4 agents se déplaçant depuis l'Hôtel d'Agglomération à Vichy jusqu'au Centre Technique d'Agglomération à Cusset (selon 4 modes différents) et un chronomètre !
- Diffusion en septembre 2025 via messagerie interne à l'ensemble des agents et mise en ligne sur la page Intranet "écogestes".

ET APRÈS ?

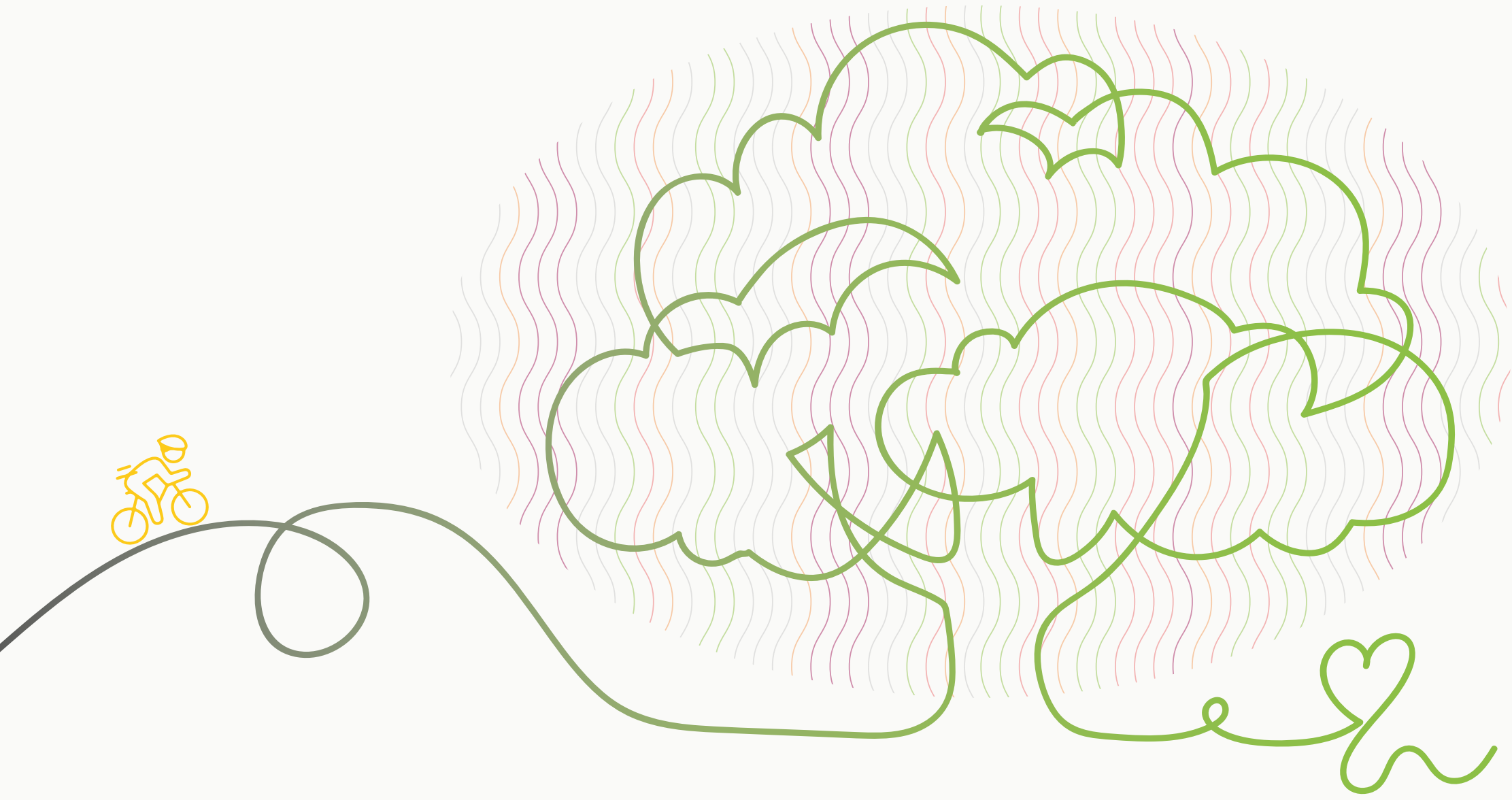
Prochains projets sur la thématique "mobilité" : organisation d'une sortie vélo entre agents pour favoriser une remise en selle, déplacements et visites de sites via les bus urbains...

Alimentation: travail en commun avec le COS pour la mise en place d'achats groupés locaux (consultation des agents en février 2025). Relance des ateliers de cuisine.

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS TOUT ÇA ?

Objectif : favoriser l'utilisation des vélos en partage, de la marche et du réseau de bus urbains, quand des trajets professionnels en journée sont possibles via ces modes de déplacements (et en alternative à la voiture individuelle).





9 PLACE CHARLES DE GAULLE – 03209 VICHY CEDEX – 04 70 96 57 00

